

# FORÊT COMMUNAUTAIRE :

## TENTATIVES, ÉCHECS ET PERSPECTIVES

### ENTREVUE AVEC LUC BOUTHILLIER,

professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval

Par Guy Lessard, administrateur à la SHFQ et directeur de l'aménagement forestier durable et sylviculture au CERFO

*Périodiquement avec les différentes crises économiques, l'idée de l'utilisation de la forêt comme outil de développement pour les populations rurales est récurrente. Cette foresterie communautaire prend différents vocables selon les époques : village forestier, collectivité forestière (forêt communale), forêt habitée et plus récemment forêt de proximité. Cette entrevue avec le professeur Luc Bouthillier, permet de retracer les différents jalons de cette récurrence.*

**Monsieur Bouthillier, pouvez-vous nous parler de cette récurrence<sup>1</sup> du concept de forêt communautaire dans notre histoire forestière ?**

Luc Bouthillier: La foresterie a d'abord été source de développement par la grande industrie, grâce au capital britannique. Sous le gouvernement Gouin (1905-1920), on assistera au développement de l'industrie des pâtes et papiers<sup>2</sup>, où le capital américain prendra le pas sur le capital britannique, puis le capital belge se fera important en Mauricie.

On aliène alors le territoire sous forme de concessions forestières. Les communautés se sentent un peu dépossédées. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, on était persuadé que le développement des régions passait par l'agriculture, donc par les lots de colonisation, le bois n'étant important que pour le chauffage et la construction. Toutefois à certaines latitudes, l'agriculture ne peut être que de subsistance. C'est en vendant sa force de travail l'hiver que l'habitant

parvient à joindre les deux bouts. Étrangement, malgré cette symbiose, les communautés ne se sentent pas concernées par la foresterie sur terre publique.

### LA CRISE DE 1929

L'arrivée de la crise de 1929, et de tous les chocs qu'elle engendre, amorcera une nouvelle réflexion. Le chômage à Montréal est important, on veut revitaliser par la colonisation.

L'industrie forestière est en difficulté et elle utilise peu les forêts autour des villages. Le gouvernement Taschereau est obligé de fournir des prêts aux industries et il suspend le fardeau des primes d'affermage. Certaines grandes papeteries [papetière] feront tout de même faillite.

### QUI EST LUC BOUTHILLIER ?

Luc Bouthillier, ing.f., Ph.D., est un membre fondateur et le premier vice-président de la SHFQ, fonction qu'il a assumée de janvier 2007 à octobre 2010. Il est ingénieur forestier et sa thèse de doctorat portait sur les origines et le développement du concept de rendement soutenu en foresterie au Québec. Économiste forestier, il est professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval en politique forestière et en évaluation environnementale de même que chercheur au centre de recherche sur les innovations socio-économiques (CRISES).



1 Luc Bouthillier écrivait en 1994 : « Chaque poussée de chômage ranime la flamme, le temps de tenter quelques essais que la reprise économique étouffe aussitôt en réactivant des formes d'exploitation forestière plus traditionnelles ». Tiré de : Bouthillier L., 1994, « Les forêts : un riche champ d'application du développement durable », *Les cahiers de recherche*, Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN), 9414.32 p. : ill.

2 En 1910, le gouvernement de Lomer Gouin met l'embargo sur l'exportation de bois à pâte coupé sur les terres publiques : celui-ci doit désormais être transformé en pâte et papier au Québec avant d'être exporté. Cette mesure développe l'industrie de pâtes et papier dans la province. Tiré du site Web de Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement\\_Lomer\\_Gouin](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_Lomer_Gouin) (Consulté le 13 mars 2014).

Un économiste de l'École Sociale Populaire, Esdras Minville, considère que la culture dans certaines régions est inappropriée. Ayant lui-même ses racines à Grande-Rivière en Gaspésie, il se souvient du fameux deuxième plateau impropre à l'agriculture. Il trouve bien étrange qu'on ne puisse pas faire quelque chose avec la forêt qui entoure les villages. Si le gouvernement s'embarque dans la colonisation, il faudra alors que ce soit des villages agroforestiers, voire forestiers. Puisque sa démarche n'est au départ qu'intuitive, Esdras Minville va s'allier vers 1937 de grands experts de l'époque. Il publiera, quelques années plus tard, un ouvrage collectif sur le sujet<sup>3</sup>.

Ainsi naît l'idée de forêt communautaire, le **village forestier**. Minville n'est pas contre l'agriculture<sup>4</sup>. Il propose une perception plus large de la foresterie avec



l'idée nouvelle de cultiver les arbres, de diversifier les productions, considérant même les petits fruits, les huiles essentielles. Dans son réseau d'experts, le professeur Risi propose de nouveaux produits du bois, notamment l'exploration de la *chémurgie*, qu'on appellerait de nos jours la *xylochimie* ou la chimie verte.

Esdras Minville. Source : Site internet de l'UQAC ([http://classiques.uqac.ca/contemporains/minville\\_esdras/minville\\_esdras\\_photo/minville\\_esdras\\_photo.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/minville_esdras/minville_esdras_photo/minville_esdras_photo.html)), consulté le 13 mars 2014.

Donc, une occasion importante se présente avec un grand nombre de chômeurs qu'on cherche à employer. Le raisonnement, qui sera récurrent jusqu'à aujourd'hui, est celui-ci : « il y a une crise, il y a des gens qui n'ont rien à faire, on a un territoire, il faut occuper les chômeurs à créer de la richesse pour enrichir et solidifier la communauté, et faire en sorte que la forêt autour devienne leur territoire ». Ainsi apparaissent des demandes pour abroger certaines limites forestières pour faire place aux villages forestiers.

Le gouvernement Duplessis réagit mal, parce qu'il a conclu des ententes avec les compagnies forestières. Après l'intervalle du gouvernement Godbout pendant la guerre, on s'appuie sur la grande industrie en matière de politique forestière. Afin de garder l'industrie forte, Duplessis veut lui offrir de bonnes conditions. Il réussit le coup de maître de geler les redevances : la même grille tarifaire sera d'ailleurs conservée jusqu'à son départ en 1959. Sous Duplessis, on s'appuyait sur le concept que la forêt est héritée de la nature, qu'elle se renouvelle par elle-même et que les récoltes ne sont pas incompatibles avec l'auto-régénération de la forêt.



Maurice Duplessis, Premier ministre du Québec de 1936 à 1940 et de 1944 à 1959.

Source : Auteur inconnu / Bibliothèque et Archives Canada / PA-115821. Aucune licence, fait partie du domaine public.

Ces concepts ne plaisent pas à Gustave Piché qui est convaincu de la nécessité de cultiver la forêt, comme c'était l'intention dans le concept de village forestier. Finalement, Duplessis, peut-être parce que le chômage est réel et qu'il se doit de le contrer, autorise l'expérience du village forestier et de son autonomie. Mais l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale stoppe l'expérience. Pendant la guerre, la machine économique repart, les papeteries [papetières] ont besoin de monde, plus personne ne veut vivre l'idéal coopératif.

## LA CRISE DES ANNÉES 1960

À la fin des années 1960, les villages se vident. Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec désirent rationaliser le nombre de petites

<sup>3</sup> Minville E., 1944, *La forêt*. Ouvrage collectif. Montréal, Fides.

<sup>4</sup> Minville E. écrit à Mgr Courchesne en 1941 : « Ce qui tue l'agriculture, ce n'est pas l'industrie forestière elle-même, c'est la façon dont elle est organisée, en concurrence avec l'agriculture, alors qu'elle devrait en être le complément naturel ». Tiré de : Stanek O., 1987, « Dynamique de la structuration de l'espace agricole : l'exemple de l'Est du Québec des années trente », *Histoire sociale- Social History*, 20(39), p.101-128.

municipalités qui vivotent. Apparaît alors la théorie des pôles de développement.<sup>5</sup> Au Québec, le grand pôle de développement est Montréal mais il existe également des pôles régionaux. Dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, c'est Rimouski.

De nombreux villages sont perçus comme des lieux où il n'y a pas grand-chose à faire, pas d'avenir et qu'il serait mieux de les fermer. Mais on veut bien faire les choses. L'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ) propose une approche d'animation sociale: on va expliquer aux communautés, les résidents vont comprendre et quitteront, constatant que leur avenir n'est plus sur ces terres.

Mais cela ne se passe pas ainsi et à la fermeture des villages, la réticence devient résistance. Il n'est pas drôle de voir arracher les poteaux, brûler les maisons, qui ne sont pas vieilles et qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui sont tout de même identitaires. Des générations se sont arraché le cœur à faire pousser des patates sur ces terres de roche.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour garder ces villages ouverts? On ressort alors l'idée de village forestier de Minville! Cette forêt-là, ce n'est pas de la grande forêt, mais elle est à proximité. Dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, il y a du monde. La population vivote parce qu'on a essayé l'agriculture avec des résultats peu reluisants. Pour ce qui est de la foresterie, on s'est contenté d'abattre des arbres pour nourrir une industrie qui n'est pas à proximité ou de petits moulins. Mais encore une fois, l'idée refait surface, si l'on cultivait par la sylviculture et l'agroforesterie, on pourrait produire de la richesse sur de petites unités de production, dans des produits de niche.

Les villages menacés de fermeture entraînent l'arrivée des Opérations Dignité<sup>6</sup>, avec le fameux curé Irénée Banville. Celui-ci rencontre de grandes difficultés avec la haute hiérarchie du clergé. Mais il n'est pas



Rassemblement de Dignité 2 à l'église d'Esprit-Saint.

Source : Denis Pinard © Centre des Opérations Dignité.

tout seul, il y a un front commun de presque tous les curés de village. Ils deviennent même les animateurs de ce mouvement, entraînant un clivage du bas clergé avec le haut clergé<sup>7</sup>. Cela tombe bien, parce que, fait peu connu, le bois commence à être loin pour les grandes papeteries dans les années 1960. En Abitibi, la Compagnie internationale de papier (CIP) ferme d'ailleurs pour cette raison.

Encore une fois, la même réaction, on doit créer des villages forestiers. L'union des cultivateurs catholiques va embarquer dans le mouvement. C'est à ce moment que la firme d'Omer Lussier étudiera la faisabilité de ces cultures en proposant des zones basées sur le potentiel forestier des terres. Étrangement, Edgar Guay, ancien sous-ministre aux affaires sociales, reprend la balle au bond et la **forêt communale** de Sainte-Paule est créée<sup>8</sup>.

5 Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), 1966, *Plan de Développement, Région-Pilote- Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine*.

6 « Les Opérations Dignité désignent un mouvement de protestation sociale survenu au début des années 1970 dans les secteurs ruraux des régions administratives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie au Québec. Ce mouvement de protestation est une réaction à la volonté du Gouvernement du Québec de fermer quatre-vingt-seize petites municipalités de ces deux régions et de relocaliser près de 65 000 personnes dans les villes situées à proximité ». Tiré du site Web de Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9rations\\_Dignit%C3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9rations_Dignit%C3%A9) (consulté le 14 mars 2014).

7 « Le mouvement de protestation populaire s'amorce en 1970 dans les municipalités visées par les fermetures. Une première manifestation a lieu en septembre 1970 dans l'église de Sainte-Paule-de-Matane et réunit 3 000 personnes. En août 1971 ce sont 2 000 personnes qui se réunissent dans l'église d'Esprit-Saint. Malgré les protestations, une dizaine de villages sont rayés de la carte, mais le mouvement populaire réussit à « faire reculer l'État centralisateur ». Le mouvement a aussi permis de susciter une prise de conscience envers le développement des régions, la protection de la ruralité et le respect de l'autonomie locale. » Tiré du site Web de Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9rations\\_Dignit%C3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9rations_Dignit%C3%A9) (consulté le 14 mars 2014).

8 « Associées à l'Union des cultivateurs catholiques (UCC) et aux producteurs de bois, les communautés locales ont formulé le désir que leur soient attribuées des portions du territoire public forestier limitrophe afin de stabiliser leur population (Otis, 2001). Ainsi débuta la première tentative d'implantation de fermes forestières. On décida d'en faire l'essai à Ste-Paule et à Trinité-des-Monts. L'expérience débuta en 1970 et se termina en 1975. Les résultats ne furent pas concluants. En effet, dès 1971, deux des cinq fermes forestières furent abandonnées. Il semble que le volume sur pied des superficies accordées était déficient. De plus, une période d'essai de cinq années n'était pas suffisante pour porter un jugement sur la rentabilité des fermes (Masse, 1995). Selon Otis (2001), les oppositions venant des politiciens, des fonctionnaires et des grandes compagnies forestières auraient fortement contribué à l'échec du projet. » Tiré de Roy M.É., 2006, p.14.



Ainsi deux mouvements, d'abord en Abitibi puis en Gaspésie, convergent sur la même idée soit cultiver la forêt et créer des villages forestiers. En Abitibi, il reste un témoin de cette époque: le village de Guyenne où un modèle coopératif avait été instauré. Pour assurer sa pérennité, on y a développé les serres de Guyenne<sup>9</sup>. Mais les autres villages forestiers ont fermé...

## LA CRISE DES ANNÉES 1970

À la fin des années soixante, on remet en question le régime des concessions forestières un peu comme si le «Maître chez-nous» des années 1960 rejoignait le secteur «forêt». Lors de la première commission sur l'administration des bois et forêts, on réalise alors que faire mieux est possible. On met de l'avant, en 1971, la rétrocession des concessions forestières. Il faudra attendre 1973-74, sous le gouvernement Bourassa, pour que le ministre Drummond procède à la révocation de certaines concessions. On crée alors les unités d'aménagement afin de gérer l'offre de bois de manière à stimuler la demande. À ce moment, intervient un ingénieur de haut profil, Louis-Jean Lussier, docteur en génie unifié, qui a compris que cela prend de l'économique pour faire des choix forestiers éclairés et il devient le premier à mettre ce concept en valeur. Probablement en lien avec l'étude qui avait été faite par la firme Lussier, on proposera le zonage suivant: au nord, une zone pâtes, au sud, une zone de sciage et pâtes et à proximité des villages la **forêt de banlieue**.

On passe ainsi du concept de village forestier à celui de **collectivités forestières** en Abitibi. Maintenant, on parle de forêt de banlieue qui commande une approche qui vise les villages et les gens en place. Et dans la forêt

de banlieue, on va pouvoir faire une sylviculture plus fine parce que, par définition, on est à proximité des usines, on possède les meilleures terres ainsi que les infrastructures de voirie essentielles.

Le principe est que cela va coûter moins cher pour faire la culture du bois; plus tu vas au nord, moins tu cultives et plus tu récoltes... ou tu cultives par la récolte comme moyen de favoriser la régénération. C'est dans les forêts de banlieue que les gens pourront chouchouter les arbres. Lussier sait très bien que la communauté rurale souffre de l'exode, que le phénomène de ruralité s'essouffle. Il y a dans l'idée de forêt de banlieue, l'intention de marier les unités de forêt publique aux unités de forêt privée. Alors débute une véritable préoccupation pour la forêt privée. En même temps démarrent les organismes de gestion en commun et le programme d'aide à la forêt privée qui était au départ un programme d'aide pour stimuler la sylviculture.

En 1970, le choc pétrolier accélère la crise, l'inflation décolle, les usines ferment et celles qui ferment sont d'abord dans les milieux ruraux. Les organismes de gestion en commun présentent alors un certain *sex appeal*. La politique forestière est révisée au milieu des années 1970 intégrant le système de forêt de banlieue.

Mais advient la promesse de 100 000 emplois par le gouvernement Bourassa, le grand chantier hydroélectrique de La Grande et des emplois bien rémunérés. Parallèlement, à Montréal, le maire Drapeau accueille le grand chantier des Olympiques. Le message forestier ne porte plus. Avec ces deux énormes chantiers, les travailleurs déménagent, il n'y a plus de monde pour la sylviculture fine. En 1975, la valeur communautaire s'éteint. Et comme à chaque fois, c'est l'échec.

## LA CRISE DU DÉBUT DES ANNÉES 1980

La parade passe et débute les années 1980, l'économie va à nouveau très mal. Cette fois, une différence importante, la population s'est éduquée et des chômeurs instruits retournent dans leur village, repartant la machine à idées. En 1983, on invente alors l'idée de forêt habitée, ressortant toujours le même concept de forêt communautaire. Et l'on ressort Minville... Il faut ici faire attention, selon le professeur Oleg Stanek, Minville ne serait pas le seul à qui revient

9 « Dans la foulée des grandes entreprises de colonisation lancées par Duplessis après la deuxième Guerre mondiale, le village de Guyenne, près d'Amos, devait jeter les bases d'un nouveau type de colonie axée sur la coopération et la gestion durable des forêts (1947). (...) Le modèle coopératif exigeait toutefois un engagement à long terme de la part de ses membres (10ans) et le respect de certaines conditions (épargne obligatoire de 50% des revenus). À partir des années 1960. L'Union nationale met alors fin unilatéralement à l'entente qui permettait aux colons de Guyenne l'exploitation forestière de leurs lots collectifs: l'Abitibi était perçu comme une erreur historique. En 1972, la petite scierie, qui assurait l'autonomie du village quant à l'exploitation forestière tout en permettant à ses colons de compléter leur année de travail (l'hiver étant réservé à la coupe du bois et la période estivale à l'agriculture), se voit fermée par le gouvernement. La relance économique du village sera assurée par l'acquisition d'un mandat du ministère de l'Énergie et des Ressources pour la production, en serres, de plants d'arbres destinés au reboisement. Aujourd'hui, les Serres de Guyenne constituent l'une des cinq plus grandes superficies serricoles du Québec. L'entreprise, qui emploie maintenant plus de cent personnes sur une base régulière, a diversifié sa production et cultive désormais des fleurs et des tomates vendues dans toute la province. » Tiré de Charlesbois P., 2011, « Colonie coopérative- Guyenne contre Goliath », *Ensemble*, Consulté sur Internet (<http://www.journalensemble.coop/article/2011/09/colonie-cooperative-guyenne-contre-goliath-video/113>), le 14 mars 2014.

la paternité du concept et il mentionne certains noms. Évidemment, les bonnes idées, tout le monde en revendique la paternité alors que les échecs sont orphelins.

Les gens vivent le sentiment de dépossession, mais maintenant ils ont des mots pour le dire. L'économie va très mal, les taux d'intérêt légaux sont très élevés 10 %, 15 %, jusqu'à 21 %. Ce qui est nouveau dans l'équation, c'est la conscience environnementale. Les gens croient qu'il est possible de vivre autrement, de vivre en autarcie. Comme témoins de cette époque, on retrouve les travaux de Jean Désy<sup>10</sup> dans lesquels est proposé un plan pour la Sagamie<sup>11</sup> où l'on y retrouve la volonté d'harmonie des utilisations, l'idéal communautariste, des principes sylvicoles et la volonté de mettre au travail des sylviculteurs: c'est la **forêt habitée!**

Cette fois, ils ont l'appui de la fédération des producteurs forestiers du Québec. Des propriétaires comme Léonard Otis, veulent des fermes forestières dans la forêt habitée. Donc, l'idéal communautaire est toujours là, mais pluriel. On y retrouve les fermes forestières, les forêts municipales, etc. (J'ai écrit<sup>12</sup> sur cette forêt habitée avec Hugues Dionne dont il reste encore un sommaire). Essentiellement, on respecte l'idée de forêt communautaire soit une forêt où la communauté décide ce qu'on va faire et où les biens et services profitent à la communauté.

Enrichi de la préoccupation environnementale qui n'était pas là dans les décades antérieures, le concept de gestion intégrée s'ajoute au côté de la diversification des produits. Certains vont plus loin, en proposant même un mode de vie dans lequel tant les petits entrepreneurs qui veulent un *business* que le tout nu avec son macramé y trouvent leur compte. Par contre, le problème de gouvernance est soulevé pour la première fois. Comment faire? Comme à chaque fois, on veut que la grande industrie achète le bois, mais on ne veut pas l'avoir en forêt: pour elle, la forêt

est source de coûts et l'économie d'échelle oblige le recours à des machines plus grosses, parce qu'il y a moins en moins de main-d'œuvre et notamment parce que le milieu est hostile. C'est l'une des faiblesses du système: la dure vie de forestier est sous-estimée. Mais le gouvernement n'ouvre pas; au lieu de s'embarquer dans la forêt communautaire, il propose de cultiver lui-même la forêt et annonce alors son programme de reboisement de 300 millions de plants annuels.

Étrangement, c'est alors le fédéral qui va ouvrir avec son programme de forêt modèle à la fin des années 1980. Il faut mentionner ici que ce mouvement est planétaire, cette idée est pleinement en vigueur, notamment dans les pays en voie de développement. Le gouvernement fédéral veut une vitrine, pas juste une rhétorique: il s'agit de relations publiques et les forêts modèles devront être à une échelle opérationnelle et non expérimentale. La forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, malgré sa petite superficie de 100 000 ha, est retenue du fait de son approche communautaire, de même que la forêt modèle de Fundy. Il est question alors de **forêt à habiter**, qui n'est pas un hasard sémantique, mais exactement le projet de foresterie communautaire.



Activité de démonstration terrain organisée par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.  
Source : Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

10 Désy, J. et al., 1995, *Des forêts pour les hommes et les arbres*. Éditions du Méridien, 3690. Cette référence est un ouvrage de « FORESPOIR », un collectif de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il réunit des articles et des essais sur l'avenir de la forêt québécoise. Il comprend des textes de Gisèle Bélanger, Carl Brisson, Jean Désy, Linda Fraser, Gille Tremblay et Suzanne Tremblay.

11 Autre nom donné à la région du Saguenay-Lac St-Jean. (ca. 1977) De la voyelle initiale de Saguenay et de la finale de *Piékouagami*, nom innus du lac Saint-Jean (« lac plat »). La finale en est ajoutée par imitation des innombrables régionymes français de même finale, comme *Mauricie*...

12 Bouthillier L. et H. Dionne, 1995, *La forêt à habiter, la notion de forêt habitée et ses critères de mise en oeuvre*. Rapport pour le Service canadien des forêts, Québec, Ministère des Ressources naturelles du Canada.



Une vue aérienne d'une partie de la Seigneurie du Lac Métis, territoire faisant partie de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

Source : Jean Albert- Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

Pourquoi cela fonctionnera-t-il? En forêt privée, on retrouve beaucoup de petits propriétaires actifs. Par exemple, le groupement forestier de l'est du lac Témiscouata met en commun tous les lots, ce qui est cohérent avec l'idée de communautarisme. Il y a également les domaines privés d'Abitibi Price, qui sont quasi à l'abandon, et où on réalise certains travaux pour payer les taxes, mais c'est à peu près tout. Abitibi Price ne veut pas céder ses droits de propriété, mais est ouverte à l'idée du concept de métairie.

En passant, le terme de métairie est quelque peu bizarre, puisqu'il réfère à une soumission un peu comme le joug utilisé pour harnacher les bœufs... Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une belle expérience, c'est seulement dommage qu'on n'ait pas appris tout ce qu'il y avait à apprendre. Il faut noter en parallèle que, peu avant le programme de forêt modèle, on retrouvait le plan de l'Est alors que M. Gilbert Paillé était au fédéral. La forêt banlieue n'allait nulle part, mais la forêt privée se battait et l'on désirait que ce programme fasse mieux que celui de la province, en favorisant des centres de création de richesse à l'échelle des propriétés privées selon le raisonnement de l'époque.

En 1990, le ministre Gendron décide d'encourager le concept de forêt habitée. Il met en place neuf projets d'expérience de gouvernance (13 ententes), soit un par région. Au Bas-Saint-Laurent, comme il y avait déjà la forêt modèle, on créera un nouveau projet soit celui de la Matapédia pour explorer la gouvernance. Mais il n'y a pas de monitoring ou très peu. Tout cela prendra fin sauf le 13<sup>e</sup> projet, soit celui de la MRC Matapédia, dont les bureaux étaient à Amqui. On y a créé un nouveau

mode de gouvernance, qui sollicite des acteurs locaux et l'on devrait probablement apprendre de ce projet.

Mais comme toujours il y a reprise économique. Si les pâtes et papiers se maintiennent, il y a explosion du sciage en 1990 qui se prolongera jusqu'à 2005. L'argent est facile et la dernière chose qu'on désire, c'est se barrer les pieds dans le communautarisme. Mais, la compagnie Crête va tout de même

tenter quelque chose : sous l'initiative de la coopérative du Bas-Saint-Maurice, on accepte de payer plus cher le mètre cube, pour des retombées sociales anticipées. Le concept sera poussé à sa limite avec l'exemple de Saint-Mathieu, notamment avec une ancienne carrière convertie en théâtre. On tentera même deux expériences sans bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier, soit la forêt de Woburn et la forêt de l'Aigle. Évidemment, avec une foresterie plus fine, plus manuelle, sur de petits territoires, l'économie d'échelle ne sera pas au rendez-vous et ce sera toujours trop cher. De plus, pour les compagnies forestières, la forêt habitée, l'aménagement intégré, la polyvalence des ressources, la diversification économique, et les retombées communautaires, c'est du *badrage*. Elle joue néanmoins le jeu, et démontre surtout que ce modèle économique n'est pas concurrentiel avec le modèle forestier, plus payant, le bois de sciage étant alors à un prix record et la construction chez nos voisins du Sud en folie furieuse. Un financement de cinq ans était prévu pour préparer le plan d'affaires, mais, par la suite les projets devaient s'émanciper. Tout s'est finalement terminé, à l'exception des deux projets sans bénéficiaire de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier [CAAF].<sup>13</sup>

13 « L'expérimentation des projets de forêt habitée n'avait pas de date de fin préalablement déterminée. Cet essai a été approuvé à l'origine par le ministre des Ressources naturelles et chaque projet s'est vu attribuer une aide financière de départ de 50 000 \$. Par la suite, chaque projet était sous la seule responsabilité de son promoteur. Seulement cinq des quatorze projets ont atteint un taux d'autofinancement intéressant. L'absence de droits sur les ressources forestières, et particulièrement sur la matière ligneuse, est une des causes majeures de difficultés chez les autres projets. Le piètre état des forêts a aussi été identifié comme problématique pour quelques projets. Finalement, l'absence de soutien (technique, administratif ou financier) de la part du ministère des Ressources naturelles a certainement joué un rôle déterminant sur les problèmes qu'ont pu rencontrer certains promoteurs. D'ailleurs, le Ministère n'a fait aucun suivi des projets ». Tiré de Roy M.É., 2006, *Des fermes forestières en métayage sur le territoire public québécois. Vers un outil d'évaluation pour les communautés*, mémoire de maîtrise, Université Laval, p. 16.



Il faut cependant mentionner qu'une expérience émerge de ces tentatives, soit un organisme à but non lucratif nommé gestion FORAP<sup>14</sup>. Il s'agit d'un digne rejeton de la forêt habitée, avec une forêt variée et morcelée. Il y avait une préoccupation de développement local et l'intégration des coupes permettait de solutionner le dédale des marchés. De plus, l'approvisionnement issu de ce territoire n'était pas l'approvisionnement principal des diverses compagnies forestières présentes. La compagnie Maibec avec les Tardif (père et fils) était derrière cette expérience avec d'autres industriels. L'idée persiste, mais on perçoit une réticence des propriétaires forestiers. Il y aurait une hypothèse à vérifier : à partir de 1980, il y aurait une nouvelle classe de propriétaires qui ont moins de filiations avec l'agriculture et qui ont une approche plus près de la conservation que de la mise en valeur. La propriété est plus un fonds de pension et le communautarisme n'est pas sur l'écran de radar.

## LA CRISE DE 2008

Et l'histoire se répète : la communauté se sent dépossédée et, avec le retour de la crise en 2008, l'idée de forêt communautaire réapparaît. Cette fois, on parle de **forêt de proximité**, qui est un concept économique héritée de la France où la crise économique entraînait une déprise rurale. La fédération québécoise des municipalités (FQM) récupère l'idée qui devient sa contribution lors du sommet sur la forêt de 2007. On parle de nouveaux modes de tenure avec l'idée d'une économie différente. Mais, hormis l'énoncé de grands principes, le nouveau projet de forêt de proximité est peu défini et l'on comptera sur le gouvernement pour les détails. Parmi les grands principes, on veut responsabiliser les communautés, développer une économie locale, résister à l'exode, créer une richesse locale, amorcer un virage vers le tourisme vert dont le fruit est mûr, tout en s'assurant d'être dans le siège du conducteur pour la forêt autour de la communauté. Mais concrètement, sur ce qui est désiré, il n'y a pas de réponse. On sent, cependant, l'importance de prendre le contrepied de l'idée de forêt habitée, un projet communautaire, mais dont les différences ne sont pas clairement formulées.

## Serait-ce certains changements de tenures qui expliqueraient cette différence ?

L.B : Ces changements de tenures étaient déjà dans le projet de forêt habitée, mais pas dans le projet pilote. Avec les grandes études, on avait mis des mots où il y avait une pluralité de modèles :

- Propriétaires entrepreneurs multifonctions, comme Léonard Otis,
- Groupements de propriétaires forestiers avec idée de multifonctions et ancrage communautaire,
- Forêt municipale englobant forêt privée ou mixte,
- Forêt publique avec ferme forestière et métayage,
- Forêt communautaire publique, mais modes de nature communautaire,
- Et enfin, des industriels communautaristes.

Ce dernier modèle était une grande utopie, mais il existait quelques exemples avec Maibec, Abitibi-Consolidated (Mauricie) et quelques métairies. L'hypothèse de base était de faire un bon citoyen; on visait l'ancrage des populations aux territoires. Il y a deux approches : partage de pouvoir ou paternalisme.

## M. Bouthillier, avec ces tentatives et échecs cycliques, que devrions-nous faire pour que cela fonctionne ?

L.B : Cela prend une superficie suffisante, une structure de gouvernance dans laquelle les mécanismes de discussion et de décision, les objectifs, la répartition des tâches et le financement sont discutés. Cela prend également une forêt à cultiver et non à reconstruire. Plusieurs des problèmes rencontrés jusqu'à maintenant reposaient sur le fait que les forêts étaient à reconstruire. Il y avait plus de dépenses que de revenus à prévoir. Cinq ans plus tard, cela ne marchait pas, c'était un peu normal, on le savait déjà.

<sup>14</sup> La coopérative de gestion forestière des Appalaches, est un regroupement de travailleurs qui exécutent des travaux forestiers sur terres publiques pour les industriels de sciage de la région de Montmagny, L'Islet et Bellechasse. Elle existe depuis 1974. Elle travaille également dans la gestion de ressources forestières et dans la récolte de biomasse forestière.



Église de Guyenne.

Source : Tiré du site Web *Le monde en images* :

<http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=35446&demande=desc>

(consulté le 14 mars 2014).

### M. Bouthillier, est-ce que l'absence d'économies d'échelle voue également les projets à l'échec ?

L.B : Dans une approche de forêt communautaire, il ne faut pas oublier la **dimension** communautaire, c'est-à-dire que le fait d'habiter son milieu vaut quelque chose. Mais jusqu'où aller dans cette idée ? Le bois coûte plus cher, oui, mais cela dépend de ce que tu fais ; et, communauté par communauté, cela doit être défini. Quand ce que tu sors, c'est du *deux par quatre*, 1000 pieds à la seconde, tu n'as pas le temps de t'amuser avec les arbres, ce n'est pas rentable. L'économie d'échelle devient essentielle pour fournir le bois au bon rythme et au coût le plus bas possible, pour faire fonctionner la machine.

Cependant, pour prendre l'autre extrême, si on est en face d'une fabrique artisanale de violons, où l'on retrouve l'une des plus hautes valeurs ajoutées, les processus sont complètement différents. Cela dépend donc de la filière...

Un moment donné, M. Crête disait trouver que c'était une bonne idée de continuer à avoir des gens qui habitent la partie rurale, même si cela coûte un dollar de plus le mètre cube. Il était prêt à le faire, il n'avait pas l'impression de faire de bonnes œuvres, mais de participer plutôt à l'ancrage des gens dans le milieu rural. On découvre alors qu'il existe une autre philosophie que la philosophie économiste ou productiviste. Il a quelque chose d'idéologique dans la forêt de proximité.

Pour ma part, je préfère le terme de forêt habitée : la manière d'habiter n'est pas du tout la même quand tu es de passage et que tu vois la forêt strictement comme un réservoir de matières premières. Tu n'es pas rémunéré

que par les revenus de la forêt, tu es rémunéré parce que tu y habites. Il ne faut tout de même pas aller trop loin avec cette idée : on va manger de la misère, mais c'est nous qui l'avons choisi, donc on va manger de la misère avec bonheur et allégresse ! Cette idéologie était manifeste en 1947 avec le village forestier de Guyenne en Abitibi. Il a d'ailleurs fini par résister, contrairement à d'autres initiatives. Et l'économie d'échelle n'est pas la logique dominante, la raison d'être du projet est d'habiter le territoire. Mais dans ce contexte, l'économie d'échelle veut peut-être alors dire, difficulté de faire de la foresterie ; il se peut que mécaniser devienne nécessaire, ce que les Finlandais ont compris en faisant le compromis d'utiliser de petites machines. Même si la forêt habitée est une idéologie, un choix de mode de vie, en même temps, les lois économiques demeurent utiles. Il ne faut pas exclure les idées d'être plus productif et de ménager nos efforts.

Peut-être que cela rejoint cette idée de développement durable dont on nous casse les oreilles depuis 30 ans. On ne sait pas ce que c'est, tout le monde cherche... Ce n'est pourtant pas une destination, mais une façon de voyager. La foresterie communautaire est peut-être une façon d'habiter la forêt qui serait durable.

**Belle conclusion. Merci !**

### BIBLIOGRAPHIE

- Bouthillier L., 1994, « Les forêts : un riche champ d'application du développement durable », *Les cahiers de recherche du CREATE*, Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles, 9414.32 p. : ill.
- Bouthillier L. et H. Dionne, 1995, *La forêt à habiter, la notion de forêt habitée et ses critères de mise en œuvre. Rapport pour le Service canadien des forêts, Québec, Ministère des Ressources naturelles du Canada.*
- Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), 1966, *Plan de Développement, Région-Pilote-Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine.*
- Charlesbois P., 2011, « Colonie coopérative- Guyenne contre Goliath », *Ensemble*, Consulté sur Internet (<http://www.journalensemble.coop/article/2011/09/colonie-cooperative-guyenne-contre-goliath-video/113>), le 14 mars 2014.
- Desy J. et al., 1995, *Des forêts pour les hommes et les arbres.* Laval, Méridien.
- Desy J. et al., 1995, *Développement local et aménagement intégré du territoire et des ressources de l'Ascension.* Chicoutimi, FORESPOIR.
- Minville E., 1944, *La Forêt : étude préparée avec la collaboration de l'École de génie forestier de Québec.* Montréal, Fides.
- Roy M.É., 2006, *Des fermes forestières en métayage sur le territoire public québécois : vers un outil d'évaluation pour les communautés.* Mémoire de maîtrise, Université Laval.